







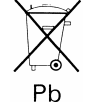



INSTRUCTIONS DE MONTAGE

BATTERIES STATIONNAIRES AU PLOMB

BATTERIES / CHASSIS / ARMOIRES

	Afficher clairement les instructions d'emploi à proximité de la batterie et respecter celles-ci. Ne travailler avec les batteries qu'après avoir reçu les instructions du personnel qualifié!		Eviter les courts-circuits ainsi que tout danger d'explosion et d'incendie! Attention : les pièces métalliques se trouvant au sein des éléments de batteries restent sous tension. Il est interdit de déposer sur la batterie un outil ou autre objet quelconque.
	Ne pas travailler sur les batteries sans porter les lunettes et les vêtements de protection! Respecter les règlements de prévention contre les accidents, ainsi que DIN VDE 0510, VDE 0105 partie 1.		L'électrolyte (acide sulfurique dilué) est très corrosif. Une utilisation normale de la batterie exclut tout contact avec l'électrolyte. Par contre, s'il y a rupture du bac, l'électrolyte qui peut s'échapper du bac est aussi corrosif sous sa forme gélifiée que sous sa forme habituelle.
	Interdiction de fumer! Tenir toute source de chaleur, flamme ou étincelle à l'écart des batteries. Danger d'explosion ou d'incendie.		Les éléments/blocs de batteries ont un poids très élevé! Vérifier si le montage est sûr! N'utiliser que des systèmes de transport appropriés!
	Rincer abondamment à l'eau claire les yeux ou les parties de la peau touchés par des projections d'acide, et consulter immédiatement un médecin! Laver à l'eau tout vêtement taché d'acide.		Tensions électriques dangereuses!

	Les batteries usagées portant ce signe sont des biens marchands recyclables et doivent suivre le processus de recyclage. Les batteries usagées ne devant pas suivre le processus de recyclage doivent être éliminées comme déchet nocif par respect des législations en vigueur.	
---	--	---

1. Conditions préalables et préparation du montage.

1.1. Avant de procéder au montage, s'assurer que le local soit propre et sec et qu'il comporte une porte verrouillable. Ce local doit être conforme aux prescriptions de DIN VDE 0510 partie 2, et doit être signalisé en tant que tel. Il faut en particulier veiller aux points suivants:

- L'état et la portée du sol du local et des chemins d'accès.
- La résistance à l'acide de la surface prévue pour installer les batteries à électrolyte liquide (dites «ouvertes »).
- L'absence de source de chaleur (flamme, corps incandescents, commutateurs électriques) à moins de 50 cm en ligne droite des ouvertures des éléments.
- Les conditions d'aérations.

Afin de garantir un montage sans problèmes, il faut se mettre d'accord avec les autres personnes travaillant dans le même local.

1.2. Vérifier si la livraison est complète et s'il n'y a pas de dommages dus au transport. Nettoyer les pièces avant le montage si nécessaire.

1.3. Suivre les indications des instructions de montage (schémas de montage des éléments, châssis ou armoires).

1.4. S'il faut enlever d'anciens éléments, s'assurer avant leur démontage, qu'ils soient déconnectés (sectionneur à coupure,

commutateurs, fusibles) : cette opération ne doit être effectuée que par du personnel compétent et autorisé. .

ATTENTION !

Ne pas procéder à des câblages de par sa propre initiative!

1.5. Mesurer la tension de repos des éléments ou des blocs. Vérifier ce faisant, si les polarités sont correctes. Pour les éléments livrés chargés mais secs, cette opération ne peut être effectuée qu'après la mise en service. Les éléments / blocs livrés chargés et remplis d'électrolyte, ou type étanches ont une tension de repos à une température de 20°C d'environ 1.85 à 2.2V. Les tensions de repos d'un élément à l'autre d'une batterie complète ne doivent pas différer entre elles de plus de +/-0.5V. En cas de différences supérieures, consulter le fabricant. Lorsque les batteries sont constituées de blocs, les tensions de repos de ceux-ci ne doivent pas différer plus des valeurs indiquées ci-dessus x 3 pour des blocs 6V, x 6 pour des blocs 12V.

La tension de repos décroît lorsque la température augmente et inversement. Pour une variation de 10°C, elle varie de 0.003 V/élément.



2. Châssis ou chantier.

2.1. Aligner les châssis dans le local prévu pour les batteries selon les indications du plan de montage. Si celui-ci fait défaut, respecter l'écart minimum suivant:

- 100 mm de distance au mur pour tout extrémité d'un élément/bloc (50 mm pour le châssis).
- 1,5 mètres de toute partie métallique mise à la masse comme par exemple les conduites d'eau ou de chauffage pour les parties non isolées et possédant une tension partielle ou totale > 120V. Cette valeur s'applique également aux bornes de la batterie. Au cours du montage de la batterie, il faut s'assurer qu'à tout moment les exigences de DIN VDE 0510, Partie 2 soient respectées (p.e. isoler par des tapis isolants les parties conductrices d'électricité).
- 500 mm en ligne droite entre les orifices des éléments et toute source de chaleur.
- Une fois et demie la largeur des éléments (dimensions prise en compte pour les montages) vers les chemins de passage, la distance ne peut être inférieure à 50 cm.

2.2. Aligner les châssis en utilisant les pièces de mise à niveau et les isolateurs réglables en hauteur faisant partie de la livraison. La distance des rails sur lesquels reposent les éléments doit être ajustée aux dimensions de ces derniers.

Vérifier la stabilité de l'ensemble : resserrer toutes les connexions vissées; mettre les châssis à la terre si cela est prévu dans le plan de montage. Protéger les connexions vissées contre la corrosion. S'il s'agit de châssis en bois, prévoir une connexion flexible pour relier les éléments de châssis mis bout à bout.

2.3. Effectuer un contrôle visuel des éléments/blocs afin de s'assurer de leur bon état et de la polarité.

2.4. Installer un à un les éléments/blocs sur le châssis dans la position selon leur polarité. Pour les grands éléments, il est avantageux de commencer le montage en débutant par la position centrale:

- Disposer les éléments/blocs à angle droit et polarité correcte.
- Nettoyer au préalable si nécessaire les bornes des éléments et les surfaces de contact des connecteurs.
- La distance entre les éléments/blocs doit être de 10mm ou une distance dépendante du type de connecteurs utilisés.
- Mettre en place les connecteurs entre les éléments/blocs et serrer les écrous à l'aide d'une clé dynamométrique isolée.
- Placer les différents types de connecteurs (de série ou spéciaux) et les serrer avec le couple de serrage prévu.
- Placer les dispositifs isolants pour les connecteurs entre blocs/éléments et les capuchons de bornes.
- Veiller en réalisant le câblage à éviter tout risque de court-circuit

N'utiliser que du câble isolé à au moins 3 KV ; à défaut, respecter une distance de sécurité d'au moins 10cm entre les connecteurs et toute partie conductrice, soit opérer avec du matériel isolant auxiliaire. Eviter toute contrainte mécanique agissant sur les pôles.

- Enlever le cas échéant les bouchons pour le transport et monter les bouchons prévus pour le fonctionnement.
- Contrôler le niveau de l'électrolyte (se référer à la notice d'entretien).
- Mesurer la tension totale de la batterie (la valeur de référence est la somme de la tension des éléments/blocs).
- Numéroté un à un les éléments de la batterie en commençant par le pôle positif.
- Placer les plaquettes pour distinguer la polarité des bornes de la batterie.

• Une fois le montage terminé, remplir la plaquette signalétique de la batterie.

• Placer les plaquettes signalétiques de sécurité ainsi que les notices d'emploi de façon telle que celles-ci soient visibles. Nettoyer les éléments/ si nécessaire (instructions d'emploi).

3. Armoires.

3.1. Armoires avec batteries montées:

- L'armoire batterie est montée sur site..
 - Prévoir de l'espace supplémentaire pour les entrées de câbles..
 - Oter les protections pour le transport des éléments/blocs de batterie montée.
 - Vérifier si la position des éléments/blocs est correcte, et si ceux-ci n'ont pas subi des dommages dus au transport
- 3.2. Armoires livrées indépendamment des éléments ou blocs.:
- Ne monter dans les armoires que des éléments remplis et chargés que ceux-ci soient au plomb ouvert ou étanches.
 - Commencer par monter l'armoire, la mettre en place à l'endroit prévu en ayant soin de bien la mettre à niveau.
 - Placer les éléments/blocs dans l'armoire selon le schéma d'installation en respectant les distances indiquées; placer les connexions sans oublier la numérotation (voir pt. 2.4).

4. Marquage CE

Pour les batteries ayant une tension nominale entre 75 et 100Volt, il y a lieu, et ce à partir du 01.01.1997 d'installer le sigle de conformité CE en vertu des accords au niveau des Communautés européennes pour les installations de tension moyenne. La responsabilité et la mise en place de ce sigle sur ou à côté de la plaque signalétique incombe à l'entreprise qui assure le montage de la batterie.

5. Emmagasiner et mise hors service.

Les éléments de batteries stockées pour une longue durée, mis hors service et complètement chargés, devront être placés dans un endroit sec et tempéré. Afin d'éviter des dommages, il faut appliquer tous les 6 mois une charge si la température de stockage est de 20°C, tous les 3 mois si la température de stockage est de 25°C. Il est déconseillé de stocker les batteries dans un local à plus de 25°C.

6. Transport

Protéger les pôles pour éviter des courts-circuits. Le transport doit répondre aux normes de sécurité du transport routier et ferroviaire.

ATTENTION !

Avant de raccorder la batterie à son équipement d'alimentation, il faut s'assurer que toutes les opérations prévues pour le montage aient été effectuées correctement!

EnerSafe France ne pourra être tenue responsable pour toute mauvaise installation ou utilisation des batteries livrées par ses soins.

La garantie produit ne pourra intervenir que dans le cas d'un respect total des conditions d'installation, d'utilisation, et d'entretien, énoncées dans le présent document, le manuel technique des batteries, et les conditions générales de ventes. La non observation des instructions d'emploi, toute réparation avec des pièces non d'origine, ainsi que toute manipulation non autorisée et toute utilisation d'additifs aux batteries annulent tout droit à la garantie.